PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 OCTOBRE 2012

Clubs présents :

Albi Natation, ASPTT Grand Toulouse, Avenir Muret Natation, Cahors Natation, CN Auch, CN Cugnaux, CN Figeac, CN Fleurance, CN Ramonville, CN Villefranche de Rouergue, Comminges Marsouins, DOVLV Puy l'Evêque, Dauphins Bagnères de Bigorre, Dauphins Decazeville, Dauphins Toulouse OEC, EP Séméac Tarbes Natation, EN Albi, E Bretenoux-Biars, Espadons Souillac Natation, Gaillac Natation, Grand Rodez Natation, JS Gramat, Lafrançaise Natation, Lavaur Natation 81, Montauban Natation 82, Nautic Club de l'Hers, SO Revel, Saverdun Pyrénées Natation, SC Gourdon, SCN Blagnac, SN Saint-Céré, SO Millau, Splach Natation, SC Graulhet, Stade Toulousain Natation, Saint-Affrique Natation, Tarbes Nautic Club, Toulouse Nat Synchro, Toulouse OAC, US Carmaux Natation, US Colomiers Natation, USC Nat Synchro Colomiers.

Clubs excusés :

Castres Sports Nautiques, CN Balma, CN Capdenac, CN Castelsarasin, CN Lannemezan, CN Mazamet-Aussillon, CN Pamiers, CN Portet sur Garonne, Eau Créative Graulhet, IG Toulouse, Lourdes Natation, Mirepoix Natation, SDN Tournefeuille, Toulouse AC.

Clubs non affiliés :

Aqua Club Luchon, ASC Montaudran, CN Causse et Vallon, CN des Monts de Lacaune, Dauphins Argelès-Gazost, les Dauphins Séveragais.

Comités Départementaux présents :

Comité Départemental de l'Ariège, Comité Départemental de l'Aveyron, Comité Départemental de Haute-Garonne, Comité Départemental des Hautes-Pyrénées, Comité Départemental du Tarn, Comité Départemental du Tarn et Garonne.

Comités Départementaux excusés :

Comité Départemental du Gers, Comité Départemental du Lot.

Présents :

- Frédéric RAME, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées.
- René GARNAULT, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes.
- Alain BORDERIE et Jean NESPOULOUS, Contrôleurs aux Comptes.
- Joëlle LIEUX, Présidente du Comité Départemental de l'Ariège.
- Bernard DALMON, Président du Comité Départemental de l'Aveyron.
- Gérard BOULOUNAUD, Président du Comité Départemental de Haute-Garonne.
- Guillaume MUZET, Comité Départemental des Hautes-Pyrénées.
- Isabelle MOROSI, Président du Comité Départemental du Tarn.
- Valentin BARRAU, Président du Comité Départemental du Tarn et Garonne.
- Ginette SENDRAL, Présidente d'Honneur du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.
- Les membres du Comité Directeur sortant : Patricia BOURGEAIS, Cyril CAVAGNA, Michel COLOMA, Jean-Pierre CRISTOFOLI, Bernard DALMON, Eric DROUILLAT, Françoise FIORENTINI, Christine KITEGI, Lorraine LEMAITRE, Didier MESLET, Jean NORMAND, Eric PHILIPPE, Anne VELEZ et Julien VILLE.

Assistent :

- Cédric BENACQUISTA, Conseiller Technique Fédéral.
- Muriel MAUSSANG, Secrétaire-comptable.

Excusés :

- Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- Jean-Claude TRAVAL, Vice Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- Pierre IZARD, Président du Conseil Général de Haute-Garonne.
- Guy DEBUISSON, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.
- Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation.
- Dominique BAHON, Secrétaire Général de la Fédération Française de Natation.
- Christophe DELAHAYE, Conseiller Régional Midi-Pyrénées.
- Pascal MARCHESAN, Banque Populaire Occitane.
- Maeva MORINEAU, Conseiller Technique National Natation Synchronisée.

269 voix sont exprimées et 42 clubs sont présents : le quorum est atteint.

Début des travaux de l'Assemblée Générale : 15h04.

Bernard DALMON introduit les travaux de cette Assemblée Générale en procédant à une rétrospective de la saison 2011-2012. Si le nombre de licenciés reste stable sur la durée de l'olympiade 2008-2012, celui-ci a diminué sensiblement au cours de la saison 2011-2012. Bernard DALMON insiste sur la nécessité de licencier chacun des adhérents et estime, à ce jour, à environ 5 000, le nombre d'adhérents non licenciés à la Fédération Française de Natation sur le territoire de la région Midi-Pyrénées.

Sur le plan sportif, Bernard DALMON félicite les nageurs, les Clubs et les Comités Départementaux pour les résultats sportifs obtenus (sélection aux Jeux Olympiques de Londres, résultats aux Championnats de France Minimes et Cadets…). Bernard DALMON met en exergue la volonté du Comité Régional à soutenir les actions collectives au regard des résultats obtenus par les délégations régionales de Natation Course, de Water-Polo et de Natation Estivale.

Si les résultats sportifs sont très honorables, Bernard DALMON regrette que quelques élus sortants du Comité Régional ne se soient pas investis jusqu'au terme de leurs mandats. Cela dit, la motivation de l'équipe est restée intacte, impulsée par l'élection de 6 nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale de Montauban. C'est ainsi que le Comité Régional a pu renouer des relations non seulement avec les Clubs mais aussi avec les institutions partenaires et notamment la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne, le Comité Régional Olympique et Sportif et la Fédération Française de Natation. Bernard DALMON explique que ces relations permettent le développement de l'offre de formation sous le sceau de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation de Midi-Pyrénées.

Enfin Bernard DALMON conclut son intervention en indiquant que l'investissement et l'action du Comité Régional en faveur des nageurs et de la formation a été, est et doit rester la ligne de politique générale du Comité Directeur.

Interruption des travaux de l'Assemblée Générale : 15h16

En hommage à Christian DONZE, Directeur Technique National prématurément décédé en date du 21 octobre 2012, Bernard DALMON sollicite l'Assemblée Générale pour procéder à une minute de silence.

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale : 15h18

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Montauban (31 mars 2012).

Le compte-rendu des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée le 31 mars 2012 à Montauban est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Rapport Moral.

Julien VILLE présente rapidement le contenu du rapport moral. Les résultats sportifs obtenus individuellement et collectivement contribuent à la visibilité et au rayonnement du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Le développement de l'offre de formation est établi dans le cadre d'une plateforme de mutualisation des compétences du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Midi-Pyrénées, des Dauphins du TOEC et de l'Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation. Si l'offre de formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités de la Natation s'avère positive, les discussions relativement à la mise en place du Diplôme d'Etat vont débuter prochainement.

Sur le plan financier, Julien VILLE rappelle les efforts du Comité Régional entrepris en faveur des Clubs et des Comités Départementaux (ristourne sur la licence, subvention directe aux équipes départementales).

Julien VILLE explique que l'établissement de nouvelles relations institutionnelles et partenariales a conduit à l'accueil, sur le territoire de la région Midi-Pyrénées, pour l'olympiade 2012-2016, de trois compétitions d'envergure nationale (Coupe de France des Régions de Natation Course, Finale du Natathlon – Trophée Lucien Zins, Coupe de France des Régions de Natation Estivale) et d'une compétition interrégionale (Coupe de France Benjamin des Départements).

Une réflexion est en cours relativement à l'élaboration du Plan de Développement des Activités de la Natation pour l'olympiade 2012-2016. Julien VILLE explique en effet que le Comité Régional s'engage à adapter l'application des prérogatives fédérales à l'échelle de la région, des départements et des Clubs.

En conclusion, Julien VILLE remercie les nageurs, les dirigeants, les Clubs, les Comités Départementaux et plus généralement tous les acteurs de la Natation en Midi-Pyrénées pour l'action menée conjointement avec le Comité Directeur.

Compte-tenu de ces informations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité des commissions régionales.

Le compte-rendu de la Commission Régionale de Natation Course est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale de Natation Synchronisée est approuvé à l'unanimité.

Le Club Albi Natation interpelle l'Assemblée Générale sur le montant des engagements aux compétitions des Maîtres. Conscient de cette problématique, le Comité Directeur formulera la question lors du Conseil des Régions qui est prévu à Paris le 4 novembre 2012. Le compte-rendu de la Commission Régionale des Maîtres est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale de Natation Estivale est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale de Water-Polo est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale des Officiels de Natation Course est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale d'Organisation, d'Informatique et de Chronométrage est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu de la Commission Régionale des Récompenses est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du Conseil d'Administration de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation est approuvé à l'unanimité.

5. Compte de résultats, attendu du Commissaire aux Comptes, compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes.

En l'absence de Guy HILAIRE, Trésorier Général sortant, et de Renaud LATTE, Trésorier Général Adjoint sortant, Bernard DALMON procède à la présentation du compte de résultats 2011-2012. D'une manière générale, la trésorerie nette active disponible du Comité Régional s'élève à 249 346 € ; le montant des capitaux propres est de 387 004 € et le montant de l'emprunt (acquisition du siège social) auprès des établissements de crédit est de 134 124 €.

Philippe RENAUT souligne l'exemplarité de la gestion financière et comptable du Comité Régional au terme de l'exercice 2011-2012. Il atteste, en outre, la totale conformité des comptes du Comité Régional en cohérence avec son activité et au regard de la législation en vigueur.

Suite à l'examen de l'ensemble des comptes en date du 12 octobre 2012, Alain BORDERIE et Jean NESPOULOUS attestent, en qualité de Contrôleurs aux Comptes, de la conformité des comptes et plus généralement de la situation financière du Comité Régional.

Compte-tenu de l'ensemble des ces interventions, le compte de résultats et le report sont approuvés à l'unanimité.

6. Projet d'acquisition d'une place de stationnement.

La surface de rangement du matériel devient problématique au siège social du Comité Régional au regard du développement de ses différentes activités. Dans ce contexte, Bernard DALMON et Julien VILLE présentent le projet d'acquisition d'une place de stationnement située au sous-sol de la copropriété qui abrite le siège social du Comité Régional. Cette place de stationnement présente l'intérêt de pouvoir être murée, fermée et *in fine* transformé en local de rangement. Le prix de vente de ce bien est estimé à 12 000 € auquel il convient d'additionner la

provision sur frais de l'acte de vente (2 200 €) et les honoraires ou émoluments de négociation (717,60 €). Le montant total de l'acquisition atteint donc 14 917,60 €. Il est précisé que l'achat de cette place de stationnement entraînerait l'arrêt définitif de la location actuelle de l'annexe de rangement située au Nord de la périphérie toulousaine.

A la demande de Cahors Natation, Bernard DALMON indique que le montant des travaux de fermeture de la place de stationnement approximerait 2 500 €.

Compte-tenu de l'ensemble des ces interventions, le projet d'acquisition d'une place de stationnement située au sous-sol de la copropriété est approuvé à l'unanimité.

7. Budget prévisionnel 2012/2013 et catalogue des tarifs 2012/2013.

Bernard DALMON procède à une présentation généralisée du budget prévisionnel pour l'exercice 2012/2013. Le budget prévisionnel présenté prend naturellement en considération l'acquisition de l'aire de stationnement dont le projet a été précédemment présenté.

Compte-tenu des ces informations, le budget prévisionnel 2012-2013 est approuvé à l'unanimité.

Julien VILLE présente rapidement la proposition de catalogue des tarifs 2012-2013. Il précise la volonté du Comité Directeur d'harmoniser le montant des aides aux organisations pour toutes les disciplines ; en outre, il indique que le forfait kilométrique régional est harmonisé au tarif fédéral en vigueur.

Compte-tenu des ces informations, le catalogue des tarifs 2012-2013 est approuvé à l'unanimité.

8. Elections du Comité Directeur pour l'olympiade 2012-2016.

Julien VILLE présente le déroulement des élections du Comité Directeur dans le respect des articles 5 et 9 des Statuts du Comité Régional et sous la vigilance de la Commission Régionale de Surveillance Electorale présidée par Alain BORDERIE.

Vingt quatre candidats sont officiellement déclarés dont un au titre du collège médical :
Henri BERGERET, Fabrice CAMBONIE, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Jean-Pierre CRISTOFOLI, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Eric DROUILLAT, Alain FELZINE, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Renaud LATTE, François LEPINEUX, Joëlle LIEUX, Didier MESLET, Isabelle MOROSI, Thierry MOUILLAUD, Jean NESPOULOUS, Jean-Marc NORMAND, Eric PHILIPPE (collège médical), Anne VELEZ et Julien VILLE.

Le dépouillement est assuré par 5 scrutateurs : Patricia BOURGEAIS, Maryse GAURAN, Lorraine LEMAITRE, Frédérique PIEDFORT-DELAHAYE et Alain BORDERIE.

A l'issue du premier tour de scrutin, Alain BORDERIE annonce les résultats suivants :

Bulletins exprimés	269
Majorité absolue	135

Henri BERGERET	256 voix	*élu*
Fabrice CAMBONIE	264 voix	*élu*
Eric CASTERAN	239 voix	*élu*
Michel COLOMA	256 voix	*élu*
Jean-Pierre CRISTOFOLI	257 voix	*élu*
Jean-Pierre CUSINATO	269 voix	*élu*
Bernard DALMON	260 voix	*élu*
Eric DROUILLAT	256 voix	*élu*
Alain FELZINE	269 voix	*élu*
Edouard FERNANDES	253 voix	*élu*
Carlos FERNANDEZ	269 voix	*élu*
Stéphanie FEUILLERAT	269 voix	*élue*
Christine KITEGI	238 voix	*élue*
Renaud LATTE	261 voix	*élu*
François LEPINEUX	259 voix	*élu*
Joëlle LIEUX	269 voix	*élu*
Didier MESLET	266 voix	*élu*
Isabelle MOROSI	269 voix	*élue*
Thierry MOUILLAUD	263 voix	*élu*
Jean NESPOULOUS	264 voix	*élu*
Jean-Marc NORMAND	256 voix	*élu*
Eric PHILIPPE	269 voix	*élu*
Anne VELEZ	237 voix	*élue*
Julien VILLE	269 voix	*élu*

L'ensemble des candidats est élu au premier tour de scrutin pour l'olympiade 2012-2016.

Interruption des travaux de l'Assemblée Générale : 17h04

Suite à la proclamation des résultats par Alain BORDERIE, le nouveau Comité Directeur se réunit à huis clos, sous la présidence de Jean NESPOULOUS, doyen d'âge, pour proposer une candidature à la présidence du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale : 17h06

Jean NESPOULOUS informe l'Assemblée Générale que la candidature de Bernard DALMON à la présidence du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation émane de l'unanimité des membres élus ayant participé à la réunion à huis clos du nouveau Comité Directeur.

9. Election du Président du Comité Régional pour l'olympiade 2012-2016.

Les opérations électorales se déroulent dans les mêmes conditions que précédemment. Les résultats du premier tour de scrutin sont annoncés par Alain BORDERIE:

Bulletins exprimés	269
Majorité absolue	135

Bulletins favorables à la candidature de Bernard DALMON	257
Bulletins défavorables à la candidature de Bernard DALMON	12

Au vu des résultats précédents, Alain BORDERIE procède à la proclamation de Bernard DALMON en qualité de Président du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation pour l'olympiade 2012-2016.

10. Intervention du Président du Comité Régional.

Bernard DALMON adresse ses plus vifs remerciements à l'Assemblée Générale pour le soutien appuyé, la confiance avérée qu'elle lui a renouvelée. Compte-tenu du discours de politique générale qu'il a formulé en préambule des travaux de cette Assemblée Générale, Bernard DALMON exhorte le nouveau Comité Directeur à une action massive et réfléchie en faveur des nageurs et de la formation.

11. Election des Délégués Fédéraux.

Sur proposition de Bernard DALMON, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'élection de Christine KITEGI et Julien VILLE en qualité de Délégués Fédéraux ; ces derniers auront pour rôle de représenter les Clubs, les Comités Départementaux et le Comité Régional Midi-Pyrénées lors des Assemblées Générales de la Fédération Française de Natation de l'olympiade 2012-2016.

12. Désignation des Contrôleurs aux Comptes.

Sur proposition de Bernard DALMON, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Philippe HANS et de Virginie JULIEN en qualité de Contrôleurs aux Comptes pour l'olympiade 2012-2016.

13. Intervention des invités.

Bernard DALMON sollicite Ginette SENDRAL pour être Présidente d'Honneur du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, fonction qu'elle accepte.

Ginette SENDRAL revient sur les activités du Comité Régional. Elle salue particulièrement les nageurs des délégations régionales de Natation Course et de Natation Estivale qui se sont vus remettre une récompense eu égard aux résultats obtenus lors des Coupes de France des Régions respectives à Metz et Pierrelatte. Elle salue également l'implication nouvelle du Water-Polo au sein des activités du Comité Régional. Non sans émotion, Ginette SENDRAL revient sur ce qu'a été sa contribution au sein du Comité Régional et présente, à la nouvelle équipe, dans un climat de confiance et de satisfaction, tous ses vœux de réussite.

René GARNAULT, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées, formule sa satisfaction de la gestion humaine, sportive et financière du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

Dans son intervention, Frédéric RAME, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne, revient sur l'importance à licencier tous les adhérents d'une association ; il se félicite, pour la natation Midi-Pyrénéenne, de la mixité sociale des pratiquants. Frédéric RAME défend les valeurs de la pratique d'une discipline sportive en compétition en insistant sur la formation qui en découle ; sans transition, il se félicite d'un apaisement des relations de son institution avec le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, ce qui a contribué au développement significatif de l'offre de formations sous le sceau de l'Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation de Midi-Pyrénées. Enfin, il termine son intervention en assurant le Comité Régional du soutien de la Direction Régionale et de l'ensemble des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports en faveur du développement de la pratique de la natation sur le territoire de la région Midi-Pyrénées.

14. Adoption des calendriers sportifs.

L'intégralité des calendriers sportifs est adoptée à l'unanimité.

15. Date de l'Assemblée Générale Elective (olympiade 2012-2016).

La date du 26 octobre 2013 proposée par le Comité Directeur pour la tenue des travaux de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire est approuvée à l'unanimité.

Celle-ci se déroulera à Graulhet ; l'horaire sera précisé ultérieurement.

16. Questions diverses.

En l'absence de questions diverses, les travaux de l'Assemblée Générale sont clôturés.

Remarque.

Les récompenses fédérales et régionales ont été remises à leurs récipiendaires lors des opérations de dépouillement des différentes élections.

Fin de la réunion : 19h04

Bernard DALMON	***Julien VILLE***
Président	***Secrétaire Général***